

[Vendée Arctique]

Victime d'une avarie de grand-voile, Isabelle Joschke abandonne



Isabelle Joschke, skipper de l'IMOCA MACSF, engagée sur la Vendée Arctique depuis le dimanche 12 juin 2022, a notifié son abandon auprès de la Direction de Course ce samedi 18 juin. C'est le choix de la prudence pour la navigatrice qui bataillait pour rejoindre le Sud de l'Islande malgré une grand-voile déchirée depuis 24 heures.

Alors que les conditions météorologiques fortes et brutales ont poussé la Direction de Course à neutraliser puis finalement arrêter la course après le passage de la porte virtuelle au Sud-Est de l'Islande, Isabelle Joschke subissait une avarie majeure depuis son entrée dans la dépression.

Avec une grand-voile déchirée au-dessus du 3^e ris, elle évoluait sous tourmentin seul vers la ligne d'arrivée en espérant se mettre à l'abri en Islande aussitôt la ligne franchie. Il lui restait une quarantaine de milles à parcourir.

Après avoir étudié une nouvelle fois la météo en fin de matinée, Isabelle Joschke a décidé de faire demi-tour et en a informé la Direction de Course et l'équipe MACSF :

« Là-bas le vent sera encore très fort sans abri possible. Je ne suis même pas sûre d'y arriver sous tourmentin seul. J'ai signalé mon abandon à la Direction de Course, maintenant je vais tâcher de ramener mon IMOCA MACSF à Lorient en sécurité avec ce qu'il me reste de voiles. »

Depuis le départ, il lui a fallu gérer les changements de rythmes répétés, s'adapter en permanence au vent, qu'il soit fort ou absent. Isabelle a tenu bon, elle bataillait dur, faisant une nouvelle fois preuve de sa combativité et de sa détermination à être dans le match à bord de son IMOCA MACSF.

Elle n'imaginait pas devoir abandonner à seulement 40 milles de l'arrivée mais l'esprit marin l'emporte. Aujourd'hui sa déception est immense.

tournés vers 2024, c'est notre objectif principal. »

Contact presse MACSF

Julie Cornille 06 62 88 81 18- jcornille@gmail.com

[Voile MACSF](#)

A propos du groupe MACSF



Premier assureur des professionnels de santé, la MACSF (Mutuelle d'assurance du corps de santé français) est, depuis plus d'un siècle, au service de toutes les personnes exerçant une profession de santé en France. Elle emploie 1 600 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 milliards d'euros. Fidèle à sa vocation de mutuelle professionnelle d'assurance, la MACSF assure les risques de la vie privée et professionnelle de plus d'un million de sociétaires et clients.